

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FCP EUROSTRAL 90 mai23

FIA de droit français

Fonds d'investissement à vocation générale

FCP - Code ISIN FR0012366847

Société de Gestion : Natixis Investment Managers International - Groupe BPCE

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Capital non garanti

L'investisseur pourra supporter une perte en capital, limitée à 10%.

L'objectif de gestion du Fonds est de permettre à l'investisseur, détenteur de part du Fonds le 30 avril 2015, de recevoir à l'échéance de la formule, le 2 mai 2023, **90% de son investissement initial**⁽¹⁾, hors frais d'entrée, **majoré de la Performance Moyenne Finale d'un Panier d'Indices**⁽²⁾.

Les Performances de chaque Indice du Panier sont calculées chaque semestre, d'octobre 2015 à avril 2023, par rapport à leur Niveau Initial⁽³⁾, et sont pondérées, dans le calcul de la Performance du Panier, à hauteur de **50% pour l'indice qui enregistre la meilleure** des performances, de **30% pour l'indice suivant** et **20% pour l'indice qui enregistre la moins bonne performance**.

Les Performances du Panier sont également calculées chaque semestre, d'octobre 2015 à avril 2023, et s'obtiennent en faisant la somme des Performances des Indices précédemment pondérées. Les Performances du Panier sont prises en compte pour leur valeur réelle dans le calcul de la Performance Moyenne Finale du Panier.

La Performance Moyenne Finale du Panier s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des Performances du Panier. Si cette performance est négative, elle sera remplacée par zéro. Elle devra donc être supérieure à 10% à l'échéance pour que le porteur récupère son investissement initial.

Pendant la période de commercialisation⁽⁴⁾ et à l'échéance de la formule, le Fonds sera géré de manière à réaliser une performance en lien avec le marché monétaire.

(1) L'investissement initial est égal au nombre de parts souscrites par l'investisseur multiplié par la Valeur Liquidative de Référence qui correspond à la plus haute des Valeurs Liquidatives du Fonds calculées du 22 janvier au 30 avril 2015.

(2) Le Panier d'Indices est composé des 3 indices boursiers suivants (**dividendes non réinvestis**) :

- **L'Indice Euro Stoxx 50** qui est un indice regroupant les 50 sociétés ayant les plus importantes capitalisations boursières au sein de la zone Euro.

- **L'Indice S&P ASX 200** qui est un indice regroupant les 200 sociétés ayant les plus importantes capitalisations boursières de la bourse australienne.

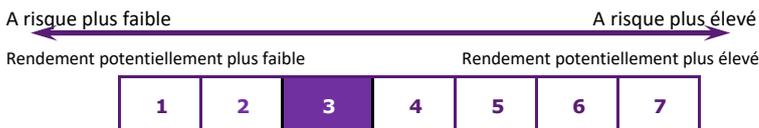
- **L'Indice S&P 500** qui est un indice regroupant les 500 grandes sociétés cotées sur les bourses des États-Unis d'Amérique.

(3) Le Niveau Initial pour chaque Indice du Panier s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des niveaux de clôture de chaque indice publiés le 30 avril, 4 et 5 mai 2015.

(4) La période de commercialisation est la période pendant laquelle les investisseurs peuvent souscrire, elle s'achève le mercredi 29 avril 2015 à 12h30.

Le Fonds relève de la classification AMF "Fonds à formule", il ne convient donc pas aux investisseurs qui prévoient d'obtenir le remboursement de leur investissement avant l'échéance de la formule. L'investisseur peut cependant, demander le remboursement de ses parts tous les 15 jours, le mercredi avant 12h30, sa demande sera prise en compte dès le lendemain. Des frais de sortie de 4% maximum, seront alors appliqués. Les parts du Fonds sont des parts de capitalisation.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque du Fonds est de niveau 3. Ce niveau représente, sur une échelle de 7, le risque associé à la formule du Fonds, cette formule étant indexée aux indices Euro Stoxx 50, S&P 500 et S&P ASX 200. Ce calcul de risque est effectué sur des simulations historiques passées et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée au Fonds dépend de la date à laquelle l'investisseur demandera le remboursement de son capital.

■ Ainsi, un rachat effectué avant l'échéance de la formule peut être associé à un niveau de risque plus élevé puisque l'investisseur peut subir une perte en capital.

■ Toutefois, le Fonds bénéficie d'une protection en capital de 90% à l'échéance, hors frais d'entrée, sous réserve que l'investisseur conserve son placement jusqu'à l'échéance, le 2 mai 2023.

■ La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

RISQUES IMPORTANTS POUR LE FONDS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

■ Néant.

En souscrivant au Fonds, l'investisseur choisit une alternative à un investissement sur les marchés actions internationaux. Ainsi, contrairement à un placement direct en actions, **les inconvénients de cet investissement** sont que l'investisseur ne percevra pas les dividendes des actions entrant dans la composition des Indices. De plus, comme un placement direct en actions, **l'investisseur peut subir une perte en capital**, cette perte est constatée dans le cas où la Performance Moyenne Finale du Panier serait inférieure à 10%, puisque l'investisseur n'est certain de récupérer à l'échéance que 90% de son investissement. La Performance Moyenne Finale du Panier étant le résultat d'une moyenne, les performances positives seront atténuées par les performances négatives. Cependant, contrairement à un placement direct en actions, **les avantages de cet investissement** sont que, à chaque date de constatation semestrielle, la performance de l'indice qui aura le mieux performé sera pondérée à hauteur de 50% dans le calcul de la Performance du Panier du semestre considéré. La Performance Moyenne Finale du Panier étant le résultat d'une moyenne, les performances positives amortiront l'impact des performances négatives. Toutefois, l'investisseur profitera réellement de la Performance Moyenne Finale du Panier seulement si cette performance est supérieure à 10%. L'investisseur bénéficie également d'une protection de 90% de son investissement, hors frais d'entrée, sous réserve qu'il conserve ce placement jusqu'à son échéance, soit le 2 mai 2023.

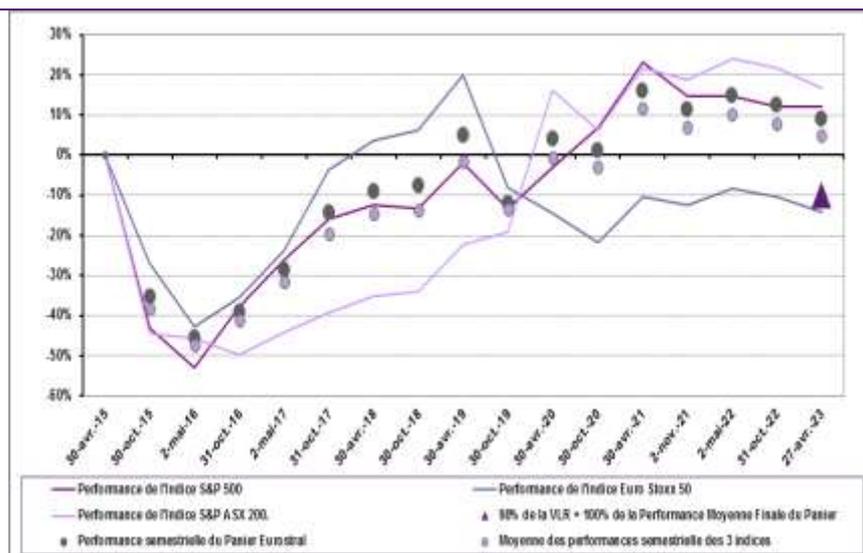
SCENARIOS DE PERFORMANCE

De nombreux montants de remboursement sont envisageables selon l'évolution des indices Euro Stoxx 50, S&P 500 et S&P

ASX 200. Les trois scénarios de performance présentés ci-après permettent d'illustrer la formule mais ne constituent pas une indication certaine des performances futures. Ces différents scénarios ne sont pas nécessairement aussi probables les uns que les autres.

Scénario défavorable

Indices	Niveaux Initiaux	Performances des Indices aux Dates de Constatations Semestrielles																	
		30/10/2015		02/05/2016	31/10/2016	02/05/2017	31/10/2017	30/04/2018	30/10/2018	30/04/2019	30/10/2019	30/04/2020	30/10/2020	30/04/2021	02/11/2021	02/05/2022	31/10/2022	27/04/2023	
Euro Stoxx 50	2533	1846.66	$(1846.66-2533)/2533 = -27.18\%$	50.00%	-42.68%	-35.83%	-21.94%	-3.88%	2.00%	6.40%	20.12%	-6.10%	-14.47%	-23.83%	-33.40%	-12.44%	-8.37%	-16.48%	-14.07%
S&P 500	1460.93	839.83	$(839.83-1460.93)/1460.93 = -43.13\%$	20%	-53.65%	-37.83%	-26.17%	-15.94%	-12.18%	-12.48%	-1.91%	-11.40%	-3.21%	6.90%	23.20%	14.62%	14.62%	12.88%	12.88%
S&P ASX 200	2835	1578.63	$(1578-2835)/2835 = -44.46\%$	20%	-45.73%	-49.74%	-44.24%	-39.13%	-35.21%	-34.83%	-22.25%	-19.01%	16.68%	6.37%	-11.76%	-18.78%	24.18%	-21.76%	16.62%
Performance du Panier = somme des performances pondérées des indices		$(-27.18\% \times 50\%) + (-43.13\% \times 20\%) + (-44.46\% \times 20\%) = -35.28\%$		-35.28%	-45.79%	-39.1%	-28.4%	-14.5%	-9.0%	-7.6%	-5.2%	-11.9%	-6.2%	1.0%	16.1%	11.3%	14.8%	-12.4%	8.1%
Performance Moyenne Finale du Panier moyenne des performances du Panier		$(-35.28\%)+(-45.98\%)+(-39.10\%)+(-28.61\%)+(-14.65\%)+(-8.96\%)+(-7.63\%)+(-5.02\%)+(-11.90\%)+(-1.04\%)+(-6.89\%)+(-11.28\%)+(-14.81\%)+(-2.42\%)+(-8.12\%)/16 = -7.38\%$																	
Performance Finale = 90% de la Valeur Liquidative de Référence + 100% de la Performance Moyenne Finale du Panier		$-10\% + 100\% \times 0.00\% = -10.00\%$ soit un taux de rendement annualisé de -1,31% (hors frais d'entrée)																	

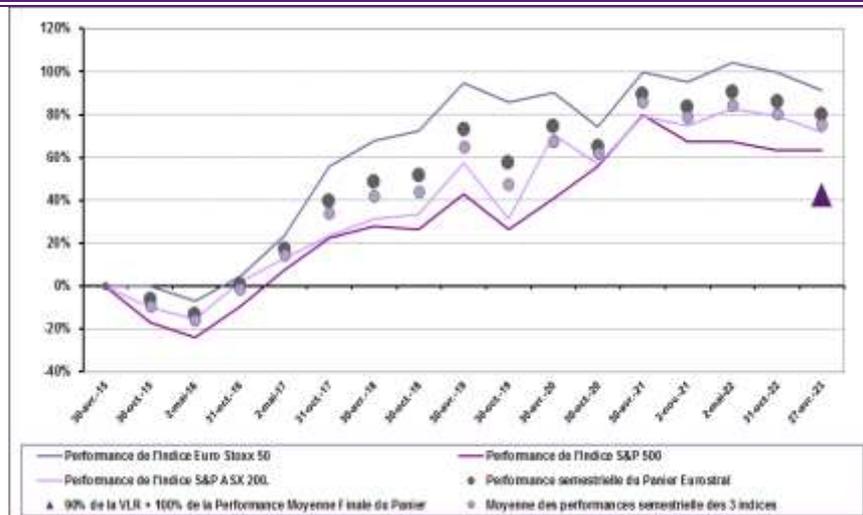


- Indice ayant obtenu la meilleure performance ; performance pondérée à **50%**
- Indice ayant obtenu la seconde meilleure performance ; performance pondérée à **30%**
- Indice ayant obtenu la moins bonne performance ; performance pondérée à **20%**

Dans cet exemple, la Performance Moyenne Finale du Panier est négative, elle est donc remplacée par zéro. L'investisseur peut donc récupérer à l'échéance de la formule, le 2 mai 2023, **90%** de la Valeur Liquidative de Référence, soit 135€. Il réalise donc une perte de 15 euros (135 euros - 1 part de 150 euros), soit un rendement annualisé de **-1,31%**.

Scénario moyen

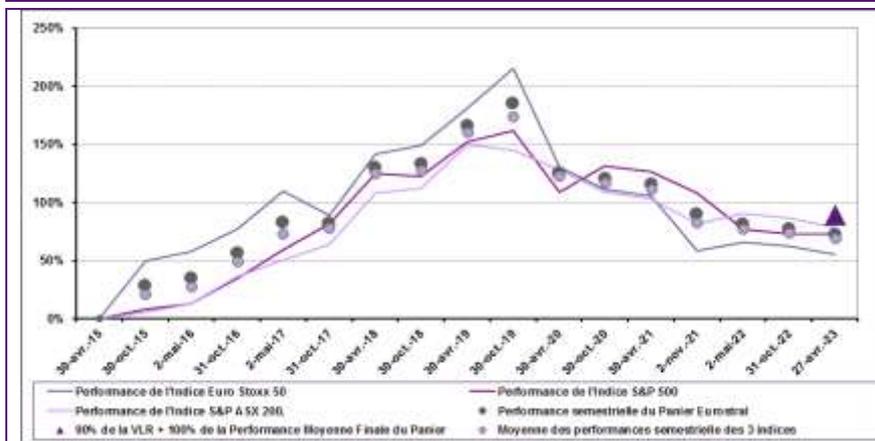
Indices	Niveaux Initiaux	Performances des Indices aux Dates de Constatations Semestrielles																	
		30/10/2015		02/05/2016	31/10/2016	02/05/2017	31/10/2017	30/04/2018	30/10/2018	30/04/2019	30/10/2019	30/04/2020	30/10/2020	30/04/2021	02/11/2021	02/05/2022	31/10/2022	27/04/2023	
Euro Stoxx 50	2533	2530.46	$(2530.46-2533)/2533 = -0.10\%$	50.00%	-7.14%	4.29%	23.33%	55.98%	67.77%	72.30%	94.52%	85.91%	90.44%	74.12%	99.51%	94.97%	104.04%	99.51%	91.35%
S&P 500	1460.93	1210.93	$(1210.93-1461)/1461 = -17.11\%$	20%	-23.97%	-9.41%	7.66%	22.51%	27.71%	26.23%	42.93%	26.23%	41.08%	55.93%	79.69%	67.06%	67.06%	63.35%	63.35%
S&P ASX 200	2835	2550.00	$(2550.00-2835)/2835 = -10.05\%$	30%	-15.50%	1.75%	12.88%	23.21%	31.16%	33.55%	57.39%	31.16%	70.91%	56.60%	79.25%	74.88%	82.83%	79.25%	71.70%
Performance du Panier = somme des performances pondérées des indices		$(-0.10\% \times 50\%) + (-17.11\% \times 20\%) + (-10.05\% \times 30\%) = -6.49\%$		-6.49%	-13.0%	0.8%	17.1%	39.5%	48.8%	51.5%	73.1%	57.5%	74.7%	65.2%	89.5%	83.4%	90.3%	86.2%	79.9%
Performance Moyenne Finale du Panier moyenne des performances du Panier		$(-6.49\%)+(-13.01\%)+0.79\%+17.06\%+39.46\%+48.77\%+51.46\%+73.06\%+57.55\%+74.71\%+65.22\%+89.51\%+83.36\%+90.28\%+86.20\%+79.85\%/16 = 52.36\%$																	
Performance Finale = 90% de la Valeur Liquidative de Référence + 100% de la Performance Moyenne Finale du Panier		$-10\% + 100\% \times 52.36\% = 42.36\%$ soit un taux de rendement annualisé de 4,51% (hors frais d'entrée)																	



- Indice ayant obtenu la meilleure performance ; performance pondérée à **50%**
- Indice ayant obtenu la seconde meilleure performance ; performance pondérée à **30%**
- Indice ayant obtenu la moins bonne performance ; performance pondérée à **20%**

Dans cet exemple, la Performance Moyenne Finale du Panier s'élève à **52,36%**. L'investisseur peut donc récupérer à l'échéance de la formule, le 2 mai 2023, **90%** la Valeur Liquidative de Référence majorée de la Performance Moyenne Finale du Panier, soit 213,54 euros. Il réalise donc un gain de **63,54 euros** (213,54 euros - 1 part de 150 euros), **soit un rendement annualisé de 4,51%**.

Indice	Minimum Initialisé	Performances des Indices aux Dates de Constitutions Semestrielles																	
		30/01/2015		02/05/2015	31/10/2015	02/05/2017	31/10/2017	30/04/2018	30/10/2018	30/04/2019	30/10/2019	30/04/2020	30/10/2020	30/04/2021	02/11/2021	02/05/2022	31/10/2022	27/04/2023	
Euro Stoxx 50	2353	3700,92	(3700,92-2353)/2353 = 49,08%	30%	17,10%	79,37%	109,10%	20,07%	141,00%	140,12%	130,10%	112,40%	131,04%	111,35%	101,55%	89,49%	81,66%	62,38%	55,14%
S&P 500	1400,90	1502,92	(1502,92-1400,90)/1400,90 = 8,00%	30%	12,64%	34,10%	60,93%	81,60%	121,18%	122,53%	151,90%	161,60%	109,00%	131,00%	130,17%	117,60%	74,71%	70,79%	72,79%
S&P ASX 200	2835	3000	(3000-2835)/2835 = 4,82%	20%	15,67%	11,67%	60,90%	84,20%	108,11%	111,89%	149,75%	144,69%	127,97%	109,40%	101,10%	81,88%	80,14%	60,4%	60,47%
Performance du Panier = somme des performances pondérées des indices			(49,08%*30%) + (8,00%*30%) + (4,82%*20%) = 20,46%		12,1%	36,0%	82,5%	81,0%	130,2%	133,4%	165,0%	135,2%	125,6%	120,6%	115,4%	90,2%	81,9%	77,5%	79,2%
Performance Moyenne Finale du Panier = somme des performances du Panier																			
Performance Finale = 90% de la Valeur Liquidative de Référence + 100% de la Performance Moyenne Finale du Panier																			



- Indice ayant obtenu la meilleure performance ; performance pondérée à **50%**
- Indice ayant obtenu la seconde meilleure performance ; performance pondérée à **30%**
- Indice ayant obtenu la moins bonne performance ; performance pondérée à **20%**

Dans cet exemple, la Performance Moyenne Finale du Panier s'élève à **98,84%**. L'investisseur peut donc récupérer à l'échéance de la formule le 2 mai 2023, **90%** la Valeur Liquidative de Référence majorée de la Performance Moyenne Finale du Panier, soit **283,26 euros**. Il réalise donc un gain de **133,26 euros** (283,26 euros - 1 part de 150 euros), **soit un rendement annualisé de 8,26%**.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,5%
Frais de sortie à compter du 29 avril 2015 après 12h30	4%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou qu'il ne vous soit restitué, à votre demande, avant l'échéance de la formule le 2 mai 2023. Dans certains cas, le montant effectivement prélevé peut être moindre. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	2 %
----------------	-----

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Frais courants : Le taux des frais courants indiqué correspond au taux maximum que le fonds supportera.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé aux investisseurs de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus, disponible sur le site internet : www.caisse-epargne.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank
 - Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Natixis Investment Managers International - 43 avenue Pierre Mendès France - Direction Service Clients - 75013 PARIS ou à l'adresse électronique suivante ClientServicingAM@natixis.com.
 - La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur le site internet : www.caisse-epargne.fr
 - La commercialisation du Fonds est ouverte du 22 janvier 2015 au 29 avril 2015 avant 12h30. Après cette date, le Fonds est fermé à la souscription.
 - **Fiscalité** : Les plus-values et revenus éventuels afférents à cet investissement peuvent être soumis à taxation, selon la réglementation du pays de résidence fiscale de l'investisseur. Il est conseillé aux investisseurs de se renseigner auprès de leur conseiller.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de du Fonds.

Le Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
 Natixis Investment Managers International est agréée en France et réglementée par l'AMF.
 Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1^{er} octobre 2018